



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 81.1 (1981), p. 11-18

Paul Ghalioungui

Remarques sur la structure du corps médical égyptien à l'époque pharaonique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710861	<i>Les scènes navales figurées sur les talatat du IX^e pylône de Karnak</i>	Robert Vergnienx, Alexandre Belov
9782724711011	<i>The Medieval Jihad</i>	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	<i>Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)</i>	Annalaura Turiano
9782724710878	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724710854	<i>Athribis IX</i>	Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel
9782724710557	<i>Les vases C-Ware à décor géométrique de Nagada I (Égypte, IV^e millénaire)</i>	Gwenola Graff
9782724710908	<i>Mémorer la croisade</i>	Abbès Zouache
9782724710298	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 39</i>	Dennis Halft (éd.)

REMARQUES SUR LA STRUCTURE DU CORPS MÉDICAL ÉGYPTIEN À L'ÉPOQUE PHARAONIQUE

Paul GHALIOUNGUI

On admet généralement que le mot égyptien ⁽¹⁾, lu *swnw* ou *sinw*, désignait le médecin. Or le mot *swnw* possède aussi les valeurs de prix, estimation, valeur. Toute interprétation de ce mot, dans un sens ou dans l'autre, est donc forcément sujette à caution, à moins d'être appuyée par le contexte. Deux exemples où la traduction « médecin » est douteuse ou inacceptable, le prouvent.

Un bas-relief de la tombe de Khnum-Hetep à Beni-Hassan⁽²⁾ montre des bergers faisant défiler leur troupeau devant un personnage appelé *sš swnw Nht*, qui semble enregistrer ses observations sur une planchette. Doit-on lire « le scribe et médecin Nakht » (Jonckheere, *loc. cit.*, p. 106), « Nakht, le scribe du médecin »⁽³⁾, « Scribe of the Barter », scribe des échanges (Newberry, *loc. cit.*) ou « le scribe-expert, scribe-vérificateur, scribe-taxateur Nakht »⁽⁴⁾ ?

Mais si l'on peut accorder avec beaucoup de vraisemblance la qualité de médecin à Nakht, il est difficile de l'accorder à Methen, un haut fonctionnaire de la 3^e Dynastie que Jonckheere (*loc. cit.*, p. 46) admet dans son répertoire. Dans son mastaba, aujourd'hui au musée de Berlin, Methen raconte avec beaucoup de complaisance son ascension prodigieuse depuis un petit emploi de scribe aux provisions jusqu'au gouvernement d'un nombre considérable de villes et de districts⁽⁵⁾.

L'un de ses titres   *swnw mr-t*, lu « médecin du lac » par Petrie⁽⁶⁾, désignerait d'après lui un médecin malariologue. Maspero⁽⁷⁾ le traduit « médecin des

(1) Pour les variantes, voir : Jonckheere. F., 1958, *Les médecins de l'Égypte pharaonique*, chapitre VIII, Bruxelles : Fondation égyptologique Reine Elisabeth.

(2) Newberry, P.E., 1893, *Beni-Hassan*, t. 1, pl. XXX.

(3) Lefebvre, G., 1952, « Prêtres de Sekhmet », *Arch. Orient.*, t. 20, 61, 62.

(4) Chassinat, E., 1905, « Note sur le titre  »

 », *BIFAO* IV, 3-8.

(5) Breasted, J.H., 1906, *Ancient Records of Egypt*, I, p. 76, Chicago Univ. Press.

(6) Petrie, Fl., 1924, « The Palace Titles », *Ancient Egypt*, 4, n° 275.

(7) Maspero, G., 1890, « La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens vers la fin de la III^e dynastie », *Et. Egyptiennes*, t. 2, p. 142.

colons attachés aux domaines royaux ». Jonckheere (*loc. cit.*, p. 118) lit *swnw grg-t* ⁽¹⁾ et admet la traduction de Maspero.

Néanmoins, Pirenne ⁽²⁾ donne à *swnw* son second sens et traduit « taxateur des gens ». Mais *mr-t* signifie aussi « tisserand » ⁽³⁾. En rapprochant cette valeur d'un autre titre de Mereruka *imy-r³ mhy*, directeur du lin du roi, on pourrait voir dans cet important personnage non pas un médecin, mais un haut fonctionnaire chargé de l'approvisionnement de la garde-robe du roi. Ceci mène à rayer Methen du cadre médical. On ne voit d'ailleurs pas comment il aurait pu concilier la pratique de la médecine avec les innombrables fonctions qu'il avait assumées depuis le début de sa carrière.

LA HIÉRARCHIE MÉDICALE

Deux hauts titulaires peuvent avoir assumé la direction suprême des services médicaux. Ce sont le *wr swnw(w) šm^c mhw* ⁽⁴⁾, le Chef des médecins de Haute et de Basse Egypte et le porteur de la variante de ce titre, le *wr swnw mhw šm³*, le chef des médecins du nord et du sud ⁽⁵⁾. Parmi les médecins royaux, ce serait le *wr swnw n nb t³wy* ⁽⁶⁾, le chef des médecins du seigneur des deux pays.

Ces médecins-chefs devaient répondre de l'état sanitaire du pays envers un supérieur qui pouvait être laïc, comme nos ministres actuels de la santé. L'un de ces grands commis aurait pu être le vizir Mereruka que Jonckheere (*loc. cit.*, p. 116) place, à tort croyons-nous, parmi les médecins. L'un de ses 84 titres le laisse croire : *imy-r³ gš·wy dpt swnw, pr-³* « directeur des deux bords du bateau des médecins du palais ». Ce superbe personnage ne pouvant être, comme semble le suggérer Lefebvre ⁽⁷⁾, un simple chef-batelier, fût-ce du palais, et les métaphores nautiques étant naturelles et courantes dans un pays où les transports fluviaux tenaient une place prépondérante dans l'économie du pays ⁽⁸⁾, il est

⁽¹⁾ Grapow, H., 1956, *Grundriss der Medizin der alten Aegypter*, III, 99, note b.

⁽²⁾ Pirenne, J., 1932-1935, *Histoire des Institutions et du droit privé de l'ancienne Egypte*, I, p. 310, n° 41 et III, p. 37.

⁽³⁾ Faulkner, R.O., 1962, *A concise dictionary of Middle Egyptian*, Oxford : University Press, p. 110.

⁽⁴⁾ Nous en connaissons quatre : Ra-khouef (van de Walle, B. et H. de Meulenaere, 1973, *Rev. d'Égyptologie*, t. 25, 58-83), et Udjahormehent (Habachi, L. et P. Ghalioungui, P., 1969, *Bull. Inst. Eg.*, LI, 15-23, n° 10); Payefthaouherneith (Jonckheere, F.,

loc. cit., n° 22), et Psammetik-seneb (Jonckheere, *loc. cit.*, n° 29).

⁽⁵⁾ On en connaît deux : Khouy (Jonckheere, *loc. cit.*, n° 69), et Pa-en-meniou (Jonckheere, *loc. cit.*, n° 23).

⁽⁶⁾ On en connaît aussi deux : 'Iwti (Jonckheere, *loc. cit.*, n° 1), et Bakenkhonsou (Jonckheere, *loc. cit.*, p. 169).

⁽⁷⁾ Lefebvre, G., *Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, 1956, p. 22, Paris : Presses Universitaires de France.

⁽⁸⁾ Černý, 1973, *A Community of Workmen at Thebes*, pp. 99-101, Caire : IFAO.

presque sûr qu'à l'instar de toute l'administration égyptienne ⁽¹⁾, le service médical était scindé en deux divisions dont Mereruka aurait été le chef. Ceci cadrerait notamment avec l'existence de médecins-chefs de Haute et de Basse-Egypte et avec l'un des autres titres de Mereruka : « Celui qui est dans le cœur du roi dans son double rivage ⁽²⁾ ».

Sous la dépendance du vizir qui agissait en quelque sorte en qualité de président du conseil, le médecin-chef du nord et du sud représenterait le ministre de la santé. Immédiatement après lui venait le *wr swnw mhw*, le chef des médecins de Basse Egypte ⁽³⁾. Peut-être découvrira-t-on un jour prochain un chef des médecins de Haute Egypte qui compléterait le tableau.

Les autres médecins se divisaient en généralistes et en spécialistes, en médecins ordinaires et médecins du palais, médecins des temples, et autres médecins fonctionnaires classés, plus ou moins dans cet ordre : *hry swnw*, *hrp swnw*, *imy-r³ swnw*, *šhq swnw*, *wr swnw*, et *swnw*, bien que, comme le dit Jonckheere (*loc. cit.*, p. 96) l'on ne puisse pas assurer que ces divers échelons étaient gravés dans cet ordre, pas plus qu'on ne peut affirmer qu'il en fut ainsi à travers toute l'histoire de l'Egypte.

Finalement, au-dessous du *swnw* venaient les auxiliaires et les bandagistes *wt* et, dans le domaine de la dentisterie, les *iry-ibh* (ceux des dents) (voir le tableau 1).

Mais, si l'on connaît des généralistes appartenant à toutes ces catégories, on ne connaît parmi les spécialistes que des *hrp swnw*, des *wr swnw*, et des *swnw*, peut-être en raison de leur petit nombre qui se limite à 14 pour toute la période pharaonique. Ceux-ci incluent deux *iry-ibh* ⁽⁴⁾, apprentis ou techniciens qui n'étaient pas *swnw*, alors que leur chefs, les *wr iry ibh*, l'étaient ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Breasted, *Ancient Records*, I, 191; 216, IV, 871; Pirenne, *loc. cit.*, II, 151, 166.

⁽²⁾ Daumas, F., 1965, *La civilisation de l'Egypte pharaonique*, p. 159. Paris : Arthaud. Le vizirat était peut-être scindé en deux sous la XIII^e dynastie ou après Thoutmosis III (pp. 165, 193) mais il ne semble pas l'avoir été à l'époque de Mereruka (Pirenne, III, p. 65).

⁽³⁾ Ipy (Jonckheere, *loc. cit.*, n° 2).

⁽⁴⁾ Nous en connaissons deux, tous deux de l'Ancien Empire : Menkaoureankh sur la stèle de Ni-anekh-Sekhmet (*musée du Caire*, stèle 1482) et Neferiretes (Lepsius, *Denkmäler*, II, 25).

⁽⁵⁾ Le seul exemple est Khouy (Quibbel, J.E., 1907, *Excavations at Saqqara*, t. I, pl. XIV, p. 22).

cheval étant inconnu en Egypte aux périodes de formation, peut-être le *rh-k³w* ⁽¹⁾, celui qui connaît les bœufs, titre de certains prêtres de Sekhmet, lui correspondait-il ?

Les égyptiens ne faisaient pas de distinction entre la médecine humaine et la médecine vétérinaire. Le papyrus de Kahoun traite également des deux. S'il demeure prouvé que certains *w'bw shmt* s'intéressaient rituellement aux taureaux, il serait exagéré de traiter tous les membres de ce clergé de vétérinaires, d'autant plus qu'on ne les voit assister qu'aux scènes d'abattage. On n'en voit jamais, pas plus qu'on ne voit de *swnw*, soigner les bêtes ou les accoucher. Ces travaux étaient laissés aux fermiers.

Une observation de Nanetti ⁽²⁾ peut le confirmer. Comparant les noms des médecins et ceux des vétérinaires de l'époque grecque, cet auteur fait remarquer qu'alors que la majorité des médecins portaient des noms grecs, les vétérinaires portaient des noms égyptiens, comme si l'école grecque s'était imposée dans l'exercice de la médecine humaine, mais que les colons grecs préféraient confier leur bétail aux praticiens locaux, reconnaissant leur expérience qui, dans un pays agricole, avait des racines aussi profondes que celles de leur médecine.

La seule preuve d'une activité vétérinaire non rituelle exercée par les *w'bw shmt* consiste en cette phrase adressée à Pétosiris dans sa tombe par sa fille : « Tes troupeaux sont nombreux à l'étable grâce à la science des prêtres de Sekhmet » ⁽³⁾.

LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Certains éléments prouvent que les autorités contrôlaient l'activité professionnelle des médecins.

En effet, l'attribution aux médecins de titres témoignant d'une hiérarchisation professionnelle suffirait à démontrer l'activité d'un système qui décernait ces titres et en surveillait l'usage. D'autre part, ce contrôle transparaît à travers un texte publié par Helck ⁽⁴⁾, où le roi fait redemander au médecin-chef du temple d'Amon de la *msdmt*, un envoi précédent ayant été déclaré défectueux par les *n³ swnw n t³ s-t n³ swnw*, les médecins du Bureau des médecins du palais. Et Helck de remarquer :

« Ein Büro der Ärzte Pharaohs scheint sonst nicht belegt zu sein. Es zeigt sich hier dass die Ärzte an der Residenz in einer eigenen Verwaltung organisiert waren » (Un bureau des médecins de pharaon ne semble pas autrement attesté. Il semble ici que les médecins de la Résidence fussent organisés en une administration propre).

⁽¹⁾ Anthes, R., 1928, *Die Felseninschriften von Hatnub*, p. 35. Leipzig : Hinrichs.

⁽²⁾ Nanetti, O., 1942, « Ippiatroi », *Aegyptus*, XXII, 49-54.

⁽³⁾ Cité par Lefebvre, G., 1952, « Prêtres de

Sekhmet », *Archiv Orientalní*, XX, p. 57.

⁽⁴⁾ Helck, W., 1967, « Eine Briefsammlung aus der Verwaltung des Amuntempels », *JARCE*, pp. 135-151.

Deux témoignages grecs, quoique tardifs, viennent à l'appui de cette façon de voir. Aristote (*Polit.*, 3, 10) parlant des médecins égyptiens écrit : « En Egypte il est permis aux médecins d'agir après le quatrième jour ; s'ils le font plus tôt, c'est à leurs risques et périls ».

Ces risques, Diodore (I, 82) les décrit : « Les médecins égyptiens établissent le traitement des malades d'après des préceptes écrits ... Si, en suivant les préceptes du livre sacré ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche. Si, au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort ».

Qui d'autre que leurs pairs pouvaient mener ces enquêtes et juger de l'innocence ou de la culpabilité des médecins ?

LE NOMBRE DES MÉDECINS

Si l'on admet, d'une part, que la durée de la vie professionnelle active d'un praticien était en moyenne de 25 ans et que, d'autre part, il devait exister à un moment donné une moyenne de 200 médecins dans l'Egypte entière, il a dû exister durant les 3000 ans de l'histoire de l'Egypte, un minimum de 24000 médecins. Malheureusement, sous les réserves faites au début quant à la signification exacte du mot *swmw*, nous ne connaissons qu'un peu moins de 130 médecins. Cette moyenne de 4 médecins par siècle souligne la pauvreté de notre information.

En admettant aussi l'hypothèse très problématique d'une égale survie de leurs vestiges aux différentes époques, la répartition de nos médecins s'établit chronologiquement d'après le tableau 2.

Période	Durée ⁽¹⁾	Nombre d'années	Nombre de médecins	Médecins par siècle
Ancien Empire	2980-2000 ⁽²⁾	980	52	5,3
Moyen Empire	2000-1580	420	20	4,7
Nouvel Empire	1580-1090	490	40	8,1
Basse Epoque	1090-332	758	15	2,2

TABLEAU 2. Répartition chronologique des médecins.

Même si ces chiffres avaient une valeur absolue, il faudrait les comparer à la densité démographique, sur laquelle nous devons nous contenter d'impressions. Le peuplement

⁽¹⁾ D'après Breasted, 1909, *loc. cit.*, pp. 597-601.

⁽²⁾ Depuis Hésy-Rê, le plus ancien médecin de l'Histoire, jusqu'à la fin de la XI^e dynastie.

de l'Égypte a été plus dense sous le Nouvel Empire ⁽¹⁾, ce qui expliquerait le plus grand nombre de médecins à cette époque. Quant à leur diminution à la Basse Époque elle pourrait s'expliquer par une préférence du public pour la magie aux dépens de la médecine orthodoxe, par les guerres et les invasions qui ont dû détruire un grand nombre de monuments, surtout en Basse Égypte, et par l'état de désorganisation et d'insécurité du pays. Cette pénurie apparaît d'autant plus remarquable si elle est comparée au nombre de *iatroi* à l'époque grecque ⁽²⁾ qui peut s'expliquer, par ailleurs, par l'institution des médecins publics à cette époque et par le grand nombre de documents administratifs enregistrant leurs activités.

L'ÉVOLUTION DU CORPS MÉDICAL Une énumération des titres des médecins connus serait ici déplacée. On la trouvera détaillée dans les ouvrages spécialisés ⁽³⁾. On peut en tirer les conclusions suivantes :

La hiérarchie compliquée relevée plus tôt était le fait de l'Ancien Empire. Cette hiérarchie disparaît sous le Nouvel Empire où tous les titres supérieurs à *wr swnw* sont abolis. Un seul nouveau titre est créé, le *hry swnw* (Tableau 3). A cette époque, les *wr swnw*

Epoque Titre	Ancien Empire	Moyen Empire	Nouvel Empire	Basse Époque	Total
<i>swnw</i>	9	3	16	4	32
<i>wr swnw</i>	4	11	10	6	31
<i>shd swnw</i>	10	—	—	—	10
<i>imy-r³ swnw</i>	2	1	—	—	3
<i>hry-swnw</i>	—	—	1	—	1
<i>wr swnw mhw</i>	1	—	—	—	1
<i>wr swnw šm^c mhw</i>	1	—	—	3	4
<i>wr swnw mhw šm^c</i>	1	—	—	1	2

TABLEAU 3. Évolution de la hiérarchie. Nombre de médecins.

⁽¹⁾ Daumas, *loc. cit.*, p. 219.

⁽²⁾ Nanetti, O., 1941, « Ricerche sui medici e sulla medicina nei papiri », *Aegyptus*, 21, 301-314 et « Τὸ ἱατρικόν », *Aegyptus*, 24, 119-125, 1944; Boswinkel, « La médecine et les médecins grecs

dans les papyrus grecs », *Eos*, 48, 181-190.

⁽³⁾ Jonckheere, 1958, *loc. cit.*, et Ghalioungui, P., *The House of Life*, 1973, Amsterdam, B.M. Israel, et *The Physicians of Ancient Egypt*, 1982, Cairo : Al-Ahram.

sont plus nombreux que les simples *swnw* : monuments de meilleure qualité assurant une meilleure durabilité, un plus large usage du terme *wr swnw* utilisé pour *swnw* à titre laudatif, comme l'usage actuel de *hakimbacha* pour *hakim*, pauvreté de nos renseignements ?

A cette époque aussi les spécialistes et les médecins que l'on pourrait qualifier de féodaux par leur présence dans les tombes de grands seigneurs disparaissent graduellement (Tableau 4).

Epoque	Total des médecins	Spécialistes	Féodaux
Ancien Empire	52	13	16
Moyen Empire	20	—	3
Nouvel Empire	40	—	2
Basse Epoque	15	1	—

TABLEAU 4. Répartition chronologique des spécialistes et des médecins féodaux.

D'autres changements eurent lieu. Les médecins du palais, *swnw pr-ḥ*, cédèrent la place à des *swnw nswt*, des médecins royaux, exprimant une relation plus intime entre ces praticiens et leur clientèle royale, manifestée aussi par l'apparition sous le Nouvel Empire du *swnw ḥwt-nḥ*, médecin du château de vie, du *swnw nb t3-wy*, médecin du Seigneur des Deux Pays, et de deux *swnw n pr ḥm-t nswt*, médecins de la maison de l'épouse royale.

Les prêtres-médecins, très nombreux sous l'ancien Empire (12) se limitent à 3 sous le Moyen Empire, 3 sous le Nouvel Empire, soulignant l'importance croissante de la médecine laïque. Les médecins magiciens, *hrp srqt*, *imy-ht srqt*, *ḥm-ntr Hk3*, et *hk3w* disparaissent pour reparaitre à la Basse Epoque. L'élément bureaucratique alors domine. Sous le Nouvel Empire le nombre de scribes médecins dépasse le double des médecins de la même catégorie de toutes les époques réunies.

Un léger retour aux coutumes de l'Ancien Empire se dessine à la Basse Epoque : on retrouve le Chef des Médecins de Haute et de Basse Egypte, des spécialistes, des médecins du palais, des magiciens, et des prêtres-médecins.